



Bénin

Niger



Burkina Faso

Communiqué Final

L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou (Burkina Faso, Bénin et Niger)

(Ouagadougou, Burkina Faso). « L'eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou », tel est le intitulé du nouveau projet qui est lancé le 18 mars 2014 à Ouagadougou, Burkina Faso (Hôtel Palm Beach), sous la présidence du Secrétaire Général du Ministère représentant Madame le Ministre de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement du Burkina Faso, empêchée.

Ce projet pilote pour le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou vise à développer des outils et des méthodes de planification dans le contexte de la gestion intégrée des ressources en eau avec une connotation transfrontalière afin de permettre aux décideurs politiques et aux responsables de la gestion de l'eau des pays concernés de faire face aux défis complexes auxquels le bassin est confronté.

Le bassin de la Mékrou est un sous bassin du bassin du fleuve Niger et couvre une zone de 10.500 km², soit à peu près 3 % de la zone totale du bassin du Niger. Il s'étend sur 3 pays : le Bénin, le Burkina Faso et le Niger, et comprend 36 % de terres cultivées et 20 % de terres alternant entre terres agricoles et végétation sèche. Des enjeux environnementaux étant très importants dans la zone du Projet dont le sommet fait partie du Parc W, le Projet, au cours de son exécution, tiendra compte de l'environnement qui est l'une des questions phares qui figurent bien dans le document du Projet.

Dans le bassin de la rivière Mékrou, comme dans de nombreux pays en Afrique, la variabilité du climat est élevée conduisant à des événements extrêmes de plus en plus fréquents (sécheresses, inondations) et les investissements liés à l'eau sont relativement limités. La sécheresse en Afrique sub-saharienne représente un risque climatique majeur, menaçant l'agriculture, l'économie et les conditions de vie des habitants. Pour répondre au défi des gouvernements et gestionnaires de l'eau qui est de trouver le juste équilibre entre croissance et développement durable, une connaissance approfondie des spécificités sociales, économiques et politiques du bassin de la Mékrou est nécessaire.

Ce projet de quatre ans financé par la Commission de l'Union Européenne se veut un véritable outil de synergie d'actions pour la gestion du bassin. Il sera mis en œuvre par les acteurs nationaux et locaux de l'Afrique de l'Ouest avec le soutien du Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) Afrique de l'Ouest pour les aspects institutionnels et le service interne de la Commission Européenne, le Centre Commun de Recherche (JRC), pour les aspects techniques en partenariat avec les institutions de recherches des pays concernés.



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

Les principaux acteurs et bénéficiaires du projet sont les gouvernements et autorités en charge de l'eau des trois pays partageant le bassin de la rivière de la Mékrou (Bénin, Burkina Faso et Niger) comprenant l'Autorité du Bassin du Niger (NBA) ainsi que les populations locales.

Au cours de l'atelier organisé à l'Hôtel Palm Beach du 18 au 20 mars 2014 à Ouagadougou au Burkina Faso, les principales recommandations ont été faites :

- Prendre les dispositions pour s'assurer que les activités prévues pour la première année seront exécutées dans les délais en tenant compte de leurs complexités puisqu'il s'agit de la conduite du dialogue politique ;
- S'assurer de la cohérence des activités qui seront menées dans le cadre de ce projet avec les engagements régionaux pris par les Etats membres et mis en œuvre par l'ABN, l'JEMOA et la CEDEAO ainsi que les engagements nationaux;
- Construire et mettre en œuvre la stratégie des synergies nécessaires avec les initiatives en cours dans la zone et capitaliser les acquis des projets exécutés ou en cours d'exécution dans la zone avec l'appui de l'Union Européenne et de l'ABN;
- Tenir réellement compte des questions transversales à savoir l'environnement, la santé, le genre, la gouvernance, la transparence, les droits de l'homme et la prévention des conflits ;
- Désigner un point focal dans les différentes institutions dans le cadre de la mise en œuvre du projet et communiquer les nom et prénoms, ainsi que les contacts au Chargé de Projet ;
- Adopter une stratégie pour la diffusion régulière des informations ;
- Prendre toutes les dispositions pour rendre opérationnel le mécanisme global de coordination du projet adopté à l'issue de cet atelier ;
- Responsabiliser les PNE pour assurer la coordination de l'inventaire des différents projets exécutés et/ou en cours d'exécution au niveau de chaque pays et recruter un Consultant au niveau régional qui travaillera avec le Chargé de Projet pour faire ce tamis. Ce recensement sera fait sur la base d'une fiche synthétique à finaliser par le Chargé de projet ;
- S'inspirer de l'exemple du Bénin, en ce qui concerne la production, la collecte, la gestion, le partage et l'exploitation des données du Bassin, s'inspirer pour identifier au niveau de chaque pays, une structure scientifique par pays qui se chargera de coordonner cette activité au niveau pays et qui sera l'interface du CCR pour l'exécution du volet « recherche » de ce projet. En ce qui concerne le volet « technique », mettre en place aussi une telle logique;
- Responsabiliser les PNE pour assurer la coordination du Projet au niveau de chaque pays.



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

- Identifier et rechercher les moyens nécessaires afin de mettre en exécution quelques actions concrètes pour améliorer les conditions de vie des populations vivant dans le bassin. Cette activité permettra de tester les outils conçus par le projet et contribuera à l'amélioration de la résilience aux changements climatiques des conditions de vie des populations vivant dans le bassin;
- Construire un système d'aide à la décision qui soit implanté localement et qui soit pérenne;
- Prendre en compte les attentes présentées par la Coordination Régionale des Usagers du Bassin du Niger dans son exposé;
- Assurer le partage et l'appropriation des outils de gestion des ressources en eau conçus par le PAGEV (UICN) et autres projets similaires ;
- Elaborer et mettre en œuvre un accord de collaboration entre les acteurs nationaux ;
- Clarifier le contenu de l'accord de coopération à mettre en œuvre à l'issue de la première année ;
- Elaborer un agenda d'exécution des travaux au niveau pays ;
- Améliorer les TdRs du Consultant qui sera chargé de l'élaboration du document de suivi et évaluation ;
- Elaborer le document de suivi et évaluation du Projet en tenant compte des acquis du présent atelier ;
- Disposer des outils d'aide à la décision (aux Politiques) ;
- Alléger les procédures administratives et comptables pour rendre opérationnel des activités urgentes ;
- Mettre en œuvre une vraie collaboration entre les chercheurs du Nord et ceux des 3 pays ;
- Elaborer et mettre en œuvre rapidement un agenda pour les prochaines étapes et diffuser cet agenda ;
- A la fin des travaux, la stratégie 2016-2019 du GWP a été présentée. Les participants ont pris acte et ont souhaité plein succès à sa mise en œuvre.

Fait à Ouagadougou, le 20 mars 2014

L'atelier



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest

Annexe

Les informations synthétiques sur le Projet « Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou » sont contenues dans la fiche ci-après :

<i>Fiche signalétique du projet</i>	
<u>Intitulé du projet :</u>	« Eau au service de la croissance et de la lutte contre la pauvreté dans le bassin transfrontalier de la rivière Mékrou ».
<u>Type de projet :</u>	Projet à couverture régionale (Bénin, Burkina Faso et Niger).
<u>Agences de mise en œuvre :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Ministères en charge de l'eau du Bénin, Burkina Faso et Niger - Secrétariat Exécutif de l'ABN ; - Partenariats Nationaux de l'Eau du Bénin, Burkina Faso et Niger ; - Partenariat Régional de l'Eau de l'Afrique de l'Ouest (GWP-AO).
<u>Agences d'exécution :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Partenariat Mondial de l'Eau (GWP) pour les aspects institutionnels, et ; - Centre Commun de Recherche (JRC) (en anglais Joint Research Centre) pour les aspects techniques.
<u>Coordination :</u>	Unité de Gestion du Projet basée au bureau du GWP - A'O à Ouagadougou (Burkina Faso).
<u>Bailleurs de fonds :</u>	Commission de l'Union Européenne
<u>Zone d'intervention :</u>	Bassin de la Mékrou, un sous-bassin du bassin du Niger et couvre une zone de 10.500 km ²
<u>Coût estimé :</u>	4.000.000 Euros
<u>Durée :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Phase de mise en route : un (1) an ; - Phase de mise en œuvre : trois (3) ans.
<u>Date de démarrage :</u>	1 ^{er} janvier 2014
<u>Date probable de fin :</u>	31 décembre 2017
<u>Objectif global du projet :</u>	Soutenir la croissance verte et la lutte contre la pauvreté au Burkina Faso, au Bénin et au Niger, en assurant une fourniture continue en eau aux zones en développement.
<u>Objectifs spécifiques du projet :</u>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Établissement du cadre de coopération de la planification à long terme de l'eau pour le développement dans le bassin transfrontalier de la Mékrou ; 2. Développement d'une stratégie intégrée des ressources en eau pour la croissance verte dans le bassin de la Mékrou (sécurité alimentaire, développement urbain et rural approprié, et protection de l'environnement pour faire face aux défis du changement climatique) et pour la promotion de l'investissement dans le secteur de l'eau.
<u>Composantes du projet :</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Composante 1.1 : Établissement du cadre de coopération (GWP) ; - Composante 2.1 : Inventaire de l'existant (GWP - CCR) ; - Composante 2.2 : Identification des priorités de développement (GWP) ; - Composante 2.3 : Développement du système d'information du bassin (CCR) ; - Composante 2.4 : Développement du système d'alerte rapide (CCR) ; - Composante 2.5 : Compréhension de l'équilibre hydrique (CCR) ; - Composante 2.6 : Cadre stratégique pour la sécurité de l'eau (GWP) ; - Composante 2.7 : Développement des mesures et des plans d'investissement (GWP).



Ce projet est financé par la Commission de l'Union Européenne



Un projet mis en œuvre par le Partenariat Mondial de l'Eau en Afrique de l'Ouest